

Les capacités parentales sont-elles associées aux recommandations de placement et aux placements futurs des enfants en protection de la jeunesse?

Alycia O'Leary^{1,4}, Sébastien Monette^{1,2,3,4} et Chantal Cyr^{1,4}

1 Université du Québec à Montréal (UQAM)

3 Université de Montréal

2 Université de Sherbrooke

4 Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD)



Laboratoire d'études sur le développement de l'enfant et sa famille

Chaire de recherche du Canada sur l'attachement et le développement de l'enfant



LABORATOIRE PSYCHOPATHOLOGIE ET MALTRAITANCE

IUJD INSTITUT UNIVERSITAIRE JEUNES EN DIFFICULTÉ



Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de Centre-Sud de l'Université de Québec

UQAM Université de Québec à Montréal



Université de Sherbrooke



Introduction

- L'évaluation des capacités parentales (ECP) :
- Tâche effectuée par une équipe spécialisée d'intervenantes des services de la protection de la jeunesse (SPJ) au CCSMTL.
- Familles référées pour une ECP : Pratiquement toutes les familles ayant un enfant 0-5 ans dont le signalement est retenu et dont les faits sont considérés fondés et dont la sécurité et le développement sont déclarés compromis à l'étape de l'évaluation du signalement.
- L'ECP est réalisé en parallèle à l'étape de l'orientation du dossier.
- L'ECP est structurée sur environ 6 rencontres au domicile: entrevues avec les parents, observations parent-enfant, administration d'outils standardisés.
- Rapport d'ECP comprenant différentes sections: contexte socio-familial, bilan de santé/développement de l'enfant, lien d'attachement, compétences parentales, contrôle des impulsions, reconnaissance de la responsabilité, facteurs personnels, réseau social, historique des services, analyse et opinion clinique (niveau de CP et de potentiel de changement).
- Très peu d'études empiriques ont porté sur les ECP et la validité prédictive de ces évaluations.

Objectifs

- Présenter les niveaux de CP des parents;
- Explorer le lien entre le niveau de CP et la recommandation de placement à l'étape de l'orientation
- Explorer le lien entre le niveau de CP et la présence d'une mesure de placement 12 mois post-ECP, en contrôlant pour la recommandation de placement faite à l'étape de l'orientation.

Méthode

Participants

Étude sur dossiers :

- Extraction de 129 dossiers de dyades parent-enfant
- 112 mères et 17 pères;
- 68 garçons, 61 filles ($M_{\text{âge}} = 32,9$ mois, E.T. = 21,7)
- Aucun enfant était placé au moment de l'ECP

Figure 1

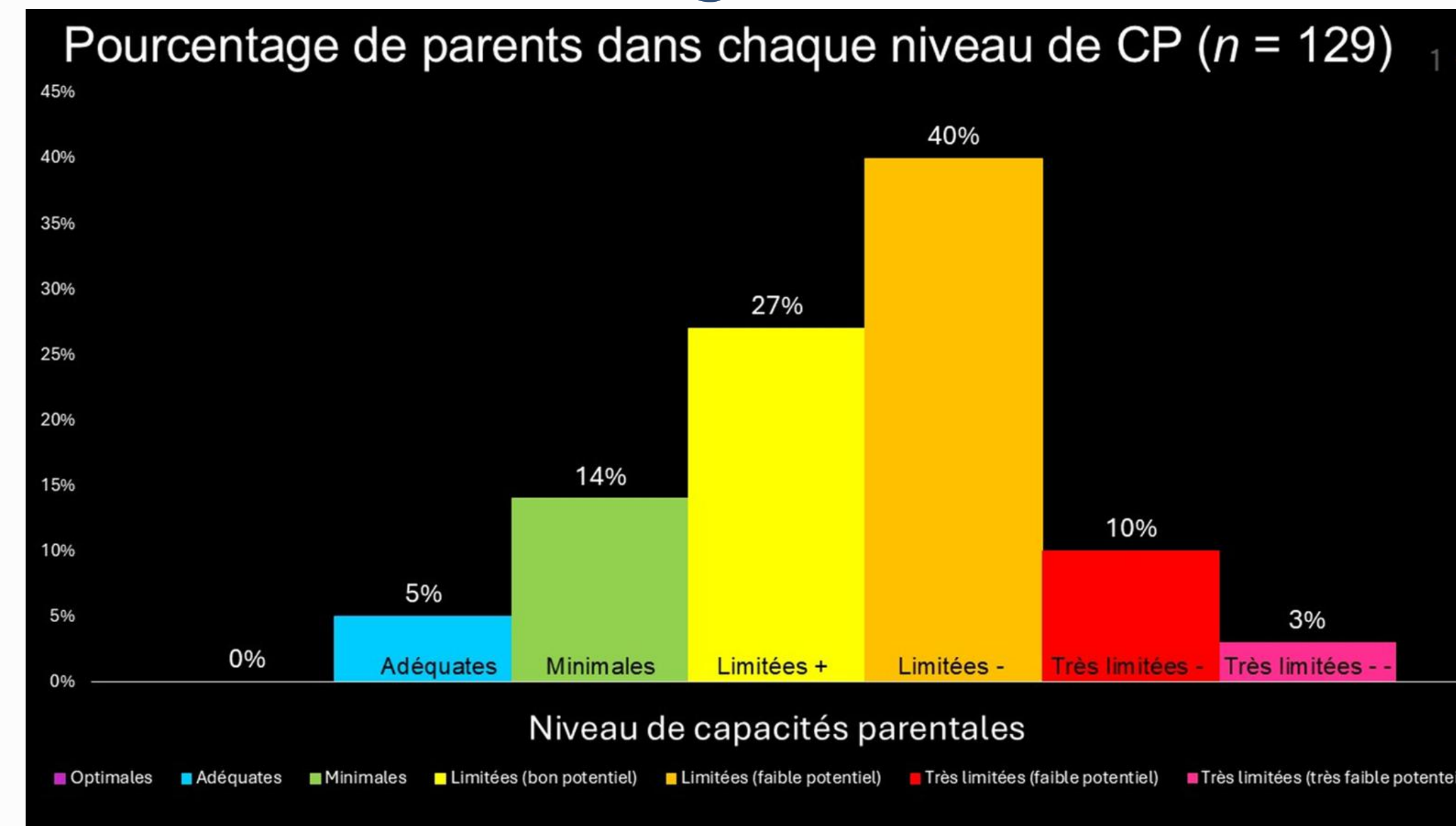


Figure 2

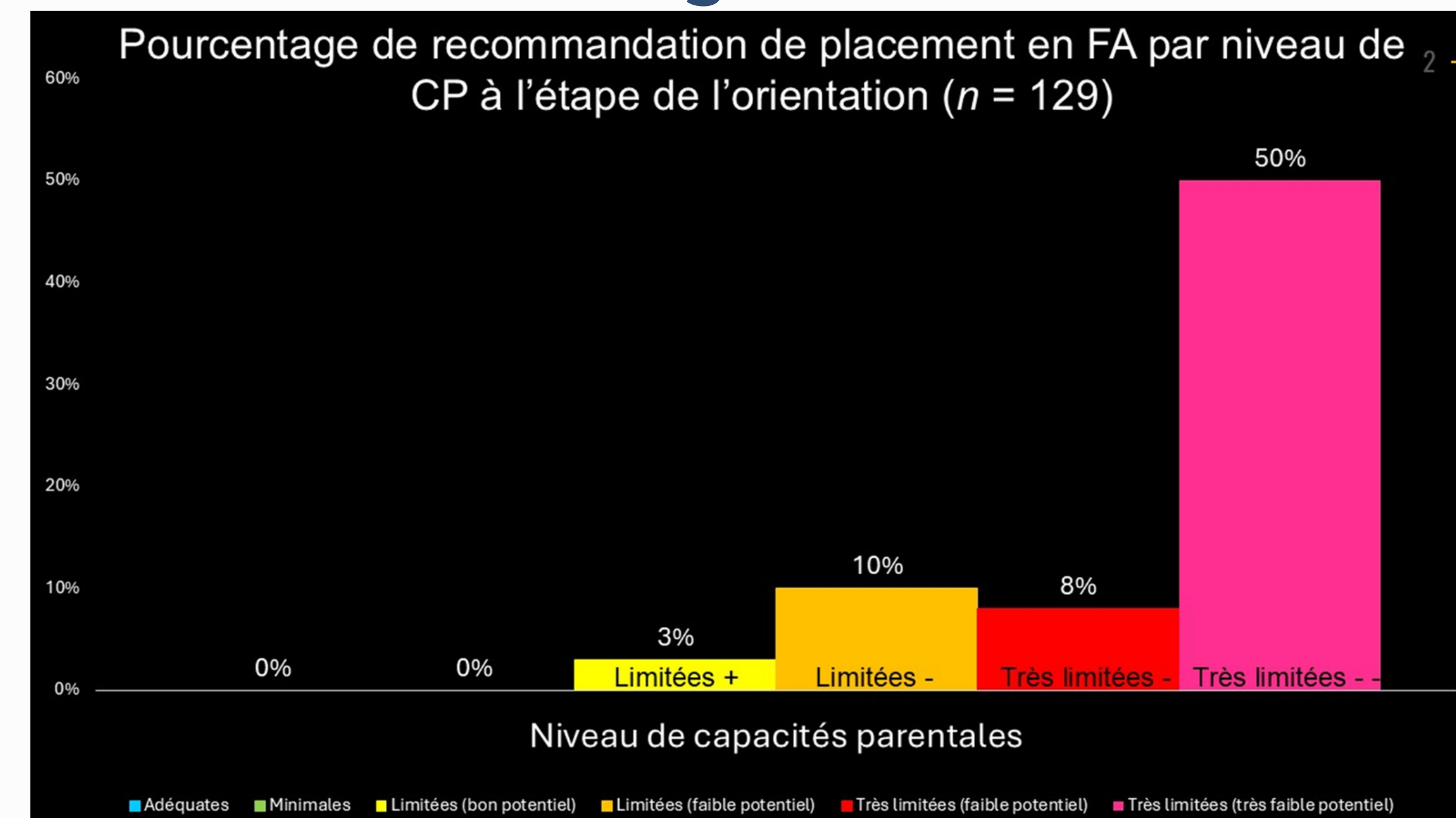
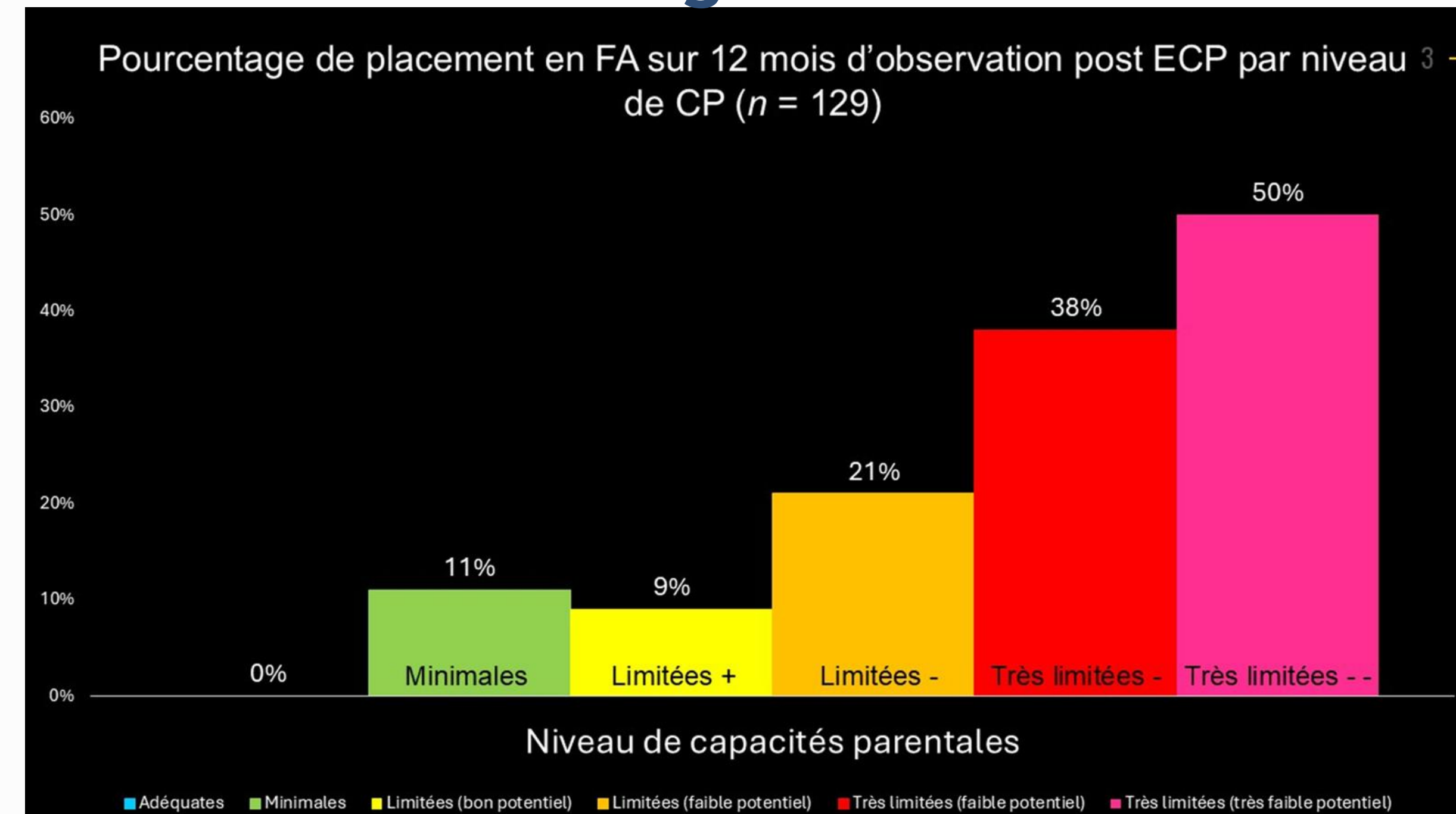


Figure 3



Méthode (suite)

Mesures:

- **Rapport d'ECP:** Une grille de codification des ECP a été développée par notre équipe, permettant d'extraire plusieurs variables des rapports d'ECP, dont les deux conclusions principales de l'ECP (opinion clinique) :
 1. Niveau de capacités parentales : très limitées, limitées, minimales, adéquates, optimales.
 2. Potentiel de changement: très faible, faible, bon, très bon.
 - L'accord inter-juge pour ces deux variables est excellent: ICC = 0,95 et 0,94 sur 75 dossiers codés par deux assistantes de recherche.
 - Ces deux variables étant fortement corrélées ($r = 0,61$), elles ont été combinées en *un seul score de CP + potentiel de changement* (voir Figure 1).
- **Rapport d'orientation:** Le rapport d'orientation effectué en parallèle de l'ECP a été consulté afin de déterminer si une recommandation de placement en famille d'accueil a été formulée ou non (variable dichotomique).
- **Banque de données administratives (BDI):** La présence d'une mesure de placement en famille d'accueil dans les 12 mois suivant l'ECP a été extraite (variable dichotomique).

Résultats et implications cliniques

Résultats préliminaires (129 dossiers sur un potentiel de 600) :

•(Fig.1): Plus de la moitié (53%) des parents ont des **CP et de changement limitées et très limitées**.

•(Fig.2): Plus le **niveau de CP est limité**, plus grandes sont les chances qu'une **recommandation de placement soit formulée** à l'orientation ($r = 0,31^{**}$).

•(Fig.3): Le niveau de CP prédit le % de placement réel 12 mois post-ECP ($r = 0,26^{**}$), et ce, même après avoir contrôlé pour la recommandation de placement faite à l'étape de l'orientation ($r = 0,15^*$). **Ceci indique que les ECP ont une valeur prédictive ajoutée**, au-delà des recommandations faites à l'orientation.

